

# DÉBATS

DU

# SÉNAT DU CANADA

CINQUIÈME SESSION DU TREIZIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ  
POUR L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, LE LUNDI, QUATORZIÈME  
JOUR DU MOIS DE FÉVRIER, MIL NEUF CENT VINGT  
ET UN, DANS LA ONZIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE

Sa Majesté le Roi George V

## SÉNAT

Séance du lundi, 14 février 1921.

Présidence de l'honorable JOSEPH BOLDUC.

Le Sénat se réunit à deux heures et demie de l'après-midi et tient pour la première fois ses séances dans la salle du Sénat du nouvel édifice législatif.

### OUVERTURE DE LA SESSION

Son Honneur le Président annonce qu'il a reçu du secrétaire-suppléant de Son Excellence le Gouverneur général une lettre l'informant que Son Excellence se rendra à l'hôtel du Gouvernement, à trois heures de l'après-midi, le 14 février, pour présider l'ouverture de la session du Parlement du Dominion.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

### DISCOURS DU TRÔNE

A trois heures Son Excellence le Gouverneur général se rend à la salle du Sénat et prend place au Trône. Son Excellence requiert la présence de la Chambre des communes, et celle-ci étant venue avec son Président, il plaît à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres le gracieux discours suivant pour commencer la cinquième session du treizième Parlement du Canada:

*Honorables messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes:*

A l'occasion de votre retour à vos devoirs parlementaires, je suis heureux de pouvoir vous

féliciter sur la prospérité relative du pays et sur l'absence comparative de ce sentiment de malaise qui a agité d'autres pays moins favorisés que le nôtre. A la suite du mouvement d'expansion des affaires dû à la guerre, une période de réaction était inévitable. Une limitation du crédit ayant pour conséquence une diminution de la production et des affaires, a été universelle, mais sur ce point, le Canada, a moins souffert que d'autres contrées, et un sentiment de confiance règne partout. Une diminution générale du coût de la vie a commencé et le pays, sauf dans quelques régions peu étendues, a été gratifié d'une abondante récolte.

En dépit de cette gêne dans les affaires, le revenu actuel du Canada s'est bien maintenu, et mes conseillers ont été d'avis que certaines taxes, imposées en partie pour arrêter les achats extravagants, ont atteint leur but et pourraient être abolies. En conséquence, à peu d'exceptions près, ces taxes ont été supprimées, libérant ainsi l'industrie et les affaires et encourageant le travail.

Le manque de travail, résultat mondial des conditions auxquelles j'ai fait allusion, bien que moins général au Canada qu'ailleurs, a fait l'objet des études les plus sérieuses. Pour venir en aide aux sans-travail, des mesures ont été prises pour leur procurer un soulagement effectif et on a eu recours à des mesures spéciales pour venir en aide aux soldats sortis du service incapables ou partiellement incapables de travailler. Elles seront soumises à votre approbation.

On fait actuellement une enquête au département du travail sur les systèmes d'assurance pour les sans-travail et de pensions pour les vieillards.

On soumettra à votre sanction l'accord important conclu l'an dernier avec les gouvernements des Colonies Britanniques des Indes Occidentales dans le but de rendre plus suivies les relations commerciales entre le Canada et ces colonies, et d'améliorer les moyens de communication et de relations commerciales.

La première assemblée de la Ligue des Nations a été tenue récemment à Genève. Les représentants de quarante et une nations, y compris ceux du Canada, se sont réunis et ont dé-